

Numéro dans le SI local :	
Référence GESUP :	0469
Corps :	Maître de conférences
Article :	26-I-1
Chaire :	Non
Section 1 :	11-Langues et littératures anglaises et anglo-saxonnes
Section 2 :	
Section 3 :	
Profil :	linguistique et phonologie de l'anglais
Job profile :	The lecturer will be in charge of supervising the teaching of English grammar in the first year of Licence and will also be expected to teach and supervise the phonology classes in the first year. She/he will be a member of the CLIMAS research team and actively contribute to seminars.
Research fields EURAXESS :	Language sciences Languages Language sciences Linguistics Other
Implantation du poste :	0331766R - UNIVERSITE BORDEAUX MONTAIGNE
Localisation :	PESSAC CEDEX
Code postal de la localisation :	33607
Etat du poste :	Suceptible d'être vacant
Adresse d'envoi du dossier :	UNIVERSITE BORDEAUX MONTAIGNE DRH - POLE ENSEIGNANTS DOMAINE UNIVERSITAIRE 33607 - PESSAC CEDEX
Contact administratif : N° de téléphone : N° de Fax : Email :	MARIE BARBOSA GESTIONNAIRE RH 0557124417 0557122117 rose-marie.barbosa@u-bordeaux-montaigne.fr
Date de prise de fonction :	01/09/2018
Mots-clés :	
Profil enseignement : Composante ou UFR : Référence UFR :	UFR LANGUES ET CIVILISATIONS DEPARTEMENT DES ETUDES DES MONDES ANGLOPHONES
Profil recherche : Laboratoire 1 :	EA4196 (200715436C) - CULTURES ET LITTERATURES DES MONDES ANGLOPHONES
Dossier Papier	OUI
Dossier numérique physique (CD, DVD, clé USB)	NON
Dossier transmis par courrier électronique	NON
Application spécifique	e-mail gestionnaire URL application

Poste ouvert également aux personnes 'Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi' mentionnées à l'article 27 de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat (situations de handicap).

Le poste sur lequel vous candidatez est susceptible d'être situé dans une "zone à régime restrictif" au sens de l'article R.413-5-1 du code pénal. Si tel est le cas, votre nomination et/ou votre affectation ne pourront intervenir qu'après autorisation d'accès délivrée par le chef d'établissement, conformément aux dispositions de l'article 20-4 du décret n°84-431 du 6 juin 1984.

Le profil détaillé se trouve en page 2 et suivantes

CAMPAGNE EMPLOIS ENSEIGNANT-CHERCHEUR 2018

POSTE N° 11MCF0469

IDENTIFICATION DE L'EMPLOI

Nature de l'emploi : Maître de conférences

Nature du concours : 26.1.1

Section(s) CNU : 11

Localisation : Université Bordeaux Montaigne, Domaine universitaire - 33607 PESSAC CEDEX
UFR Langues et Civilisations – Département des études des mondes anglophones

Laboratoire de recherche : CLIMAS

Etat du poste : susceptible d'être vacant

PROFIL linguistique et phonologie de l'anglais

DATE DE PRISE DE FONCTIONS 01/09/2018

JOB PROFILE

The lecturer will be in charge of supervising the teaching of English grammar in the first year of Licence and will also be expected to teach and supervise the phonology classes in the first year. She/he will be a member of the CLIMAS research team and actively contribute to seminars.

EURAXESS RESEARCH FIELDS

Languages

Linguistics

Other: phonology

ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL

La personne recrutée travaillera au sein du département études des pays anglophones, composante de l'UFR Langues et Civilisations., sur le campus de Pessac. La maison de la recherche, sur ce même campus, permet l'organisation de séminaires, colloques, etc. Le département compte environ 1000 étudiants et 80 enseignants et enseignants-chercheurs, dont une douzaine de lecteurs anglophones.

ENSEIGNEMENT

La personne recrutée interviendra principalement dans la Licence LLCE (Langues, Littératures, Civilisations Etrangères) parcours Etudes Anglophones rattachée à l'UFR Langues et Civilisations (département des Etudes des Mondes Anglophones) et, selon les besoins qui varient d'une année sur l'autre, se verra éventuellement confier des enseignements en Master et concours.

En grammaire/linguistique, la personne recrutée aura la responsabilité de l'enseignement de la grammaire en L1 et devra prendre en charge le CM correspondant, ainsi que sa gestion sur la plateforme Moodle. En L2 et L3, elle devra notamment assurer des cours (CM et/ou TD) de morphologie, syntaxe (de la phrase simple et de la phrase complexe), sémantique et pragmatique.

En phonologie, l'enseignant.e chercheur.euse recruté.e interviendra principalement en première année de Licence, où sont présentées les bases de la phonologie de l'anglais (phonèmes, système accentuel) avec initiation à la transcription phonémique et pratique en laboratoire de langue d'exercices de compréhension/expression orales en relation avec les enseignements dispensés par les lecteurs.

L'attribution des cours sera modulée en fonction des besoins de formation et de la dominante phonologique (langue orale) ou linguistique de la personne recrutée.

RECHERCHE

L'enseignant.e chercheur.e sera rattaché.e à l'équipe d'accueil CLIMAS, ce qui n'exclut pas des collaborations avec les membres de l'équipe CLLE-ERSSàB (antenne bordelaise de l'UMR 5263, linguistique générale). Les thématiques de recherche restent ouvertes: grammaire de l'oral et / ou de l'écrit; grammaire théorique et / ou appliquée ; analyse conversationnelle ; analyse du discours ; pragmatique. Les approches privilégiées devront prendre en charge le caractère situé et interactionnel de toute parole, dans sa dimension physique, sociale et cognitive, quel que soit le paradigme privilégié (linguistique énonciative, cognitive, fonctionnelle notamment). Des compétences, théoriques et méthodologiques, en collecte, annotation et analyse de données empiriques sont attendues. Des ouvertures sur la didactique des langues et les pédagogies du numérique ; des transversalités en arts, lettres, langues et sciences humaines, déjà pratiquées ou envisagées, pourront constituer autant d'éléments de valorisation de la candidature.

L'enseignant.e-chercheur.se recruté.e devra prendre une part active à l'organisation et à l'animation du séminaire d'équipe en linguistique (« Le Corps du Texte », E.A. CLIMAS, responsable : Jean-Rémi Lapaire). Il/elle pourra s'impliquer également dans l'atelier master-doctorat de linguistique et de didactique des langues, GLIDE (E.A. CLIMAS) qui se réunit mensuellement à la Maison de la Recherche pour des demi-journées de travail collaboratif entre jeunes chercheurs.es, sous l'égide des encadrants, principalement en anglais mais aussi en langues extrême orientales (japonais, coréen). Il/elle contribuera à développer un réseau de partenariats et de collaborations sur le site bordelais (notamment en direction de l'ESPE, de l'Université de Bordeaux, de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour), ainsi qu'en Nouvelle Aquitaine (Universités de Limoges, La Rochelle, Poitiers). Enfin, il/elle devra exercer une veille par rapport aux appels à projet INDEX, notamment pour la construction de parcours d'excellence, le renouvellement des cursus, la pédagogie universitaire des langues

Descriptif labo :

CLIMAS est un laboratoire d'anglistique qui regroupe 46 enseignants-chercheurs et une quarantaine de doctorants. Nous travaillons sur la littérature, la civilisation, la linguistique, la traductologie, les arts visuels, dans les champs géographiques anglophones. Nous sommes structurés autour de trois axes, « Trans/former, performer, partager », « Corps et environnement » et « Puissance du mode Mineur ». Le site de CLIMAS renseignera les candidats sur le détail de nos activités et de nos attentes.

RESPONSABILITÉS PÉDAGOGIQUES ET COLLECTIVES ENVISAGÉES

Il ou elle sera amené(e) à exercer des responsabilités administratives au sein du l'UFR ou du Département

CONTACT / INFORMATIONS

Nous rappelons aux candidats qu'ils ne peuvent pas communiquer sur le poste avec les membres du comité de sélection avant le processus de recrutement.

Pour toute demande d'information vous trouverez ci-dessous les coordonnées de la direction de l'UFR concernée :

Directeur de l'UFR Langues et Civilisations : M. Lionel Larré

Mail et n° de téléphone : lionel.larre@u-bordeaux-montaigne.fr - 05 57 12 44 67

URL de l'Université Bordeaux Montaigne : <http://www.u-bordeaux-montaigne.fr>

URL laboratoire : <http://climas.u-bordeaux-montaigne.fr>

RAPPEL DES MISSIONS GÉNÉRALES LIÉES AU STATUT DES ENSEIGNANT(E)S-CHERCHEUR(E)S

Art 2 et 3 du décret n°84-431 du 6 juin 1984 fixant les dispositions statutaires communes applicables aux enseignants-chercheurs et portant statut particulier du corps des professeurs des universités et du corps des maîtres de conférences.

Les enseignants-chercheurs ont une double mission d'enseignement et de recherche. Ils concourent à l'accomplissement des missions du service public de l'enseignement supérieur prévues par l'article L. 123-3 du code de l'éducation ainsi qu'à l'accomplissement des missions de la recherche publique mentionnées à l'article L. 112-1 du code de la recherche.

Dans l'accomplissement des missions relatives à l'enseignement et à la recherche, ils jouissent, conformément aux dispositions de l'article L. 952-2 du code de l'éducation, d'une pleine indépendance et d'une entière liberté d'expression, sous les réserves que leur imposent, conformément aux traditions universitaires et aux dispositions du code de l'éducation, les principes de tolérance et d'objectivité.

Les enseignants-chercheurs participent à l'élaboration, par leur recherche, et assurent la transmission, par leur enseignement, des connaissances au titre de la formation initiale et continue incluant, le cas échéant, l'utilisation des technologies de l'information et de la communication. Ils assurent la direction, le conseil, le tutorat et l'orientation des étudiants et contribuent à leur insertion professionnelle. Ils organisent leurs enseignements au sein d'équipes pédagogiques dans tous les cursus universitaires et en liaison avec les milieux professionnels. Ils établissent à cet effet une coopération avec les entreprises publiques ou privées.

Ils concourent à la formation des maîtres et à la formation tout au long de la vie.

Ils ont également pour mission le développement, l'expertise et la coordination de la recherche fondamentale, appliquée, pédagogique ou technologique ainsi que la valorisation de ses résultats. Ils participent au développement scientifique et technologique en liaison avec les grands organismes de recherche et avec les secteurs sociaux et économiques concernés. Ils contribuent à la coopération entre la recherche universitaire, la recherche industrielle et l'ensemble des secteurs de production.

Ils participent aux jurys d'examen et de concours.

Ils contribuent au dialogue entre sciences et sociétés, notamment par la diffusion de la culture et de l'information scientifique et technique. Ils peuvent concourir à la conservation et l'enrichissement des collections et archives confiées aux établissements et peuvent être chargés d'activités documentaires.

Ils contribuent au sein de la communauté scientifique et culturelle internationale à la transmission des connaissances et à la formation à la recherche et par la recherche. Ils contribuent également au progrès de la recherche internationale. Ils peuvent se voir confier des missions de coopération internationale.

Ils concourent à la vie collective des établissements et participent aux conseils et instances prévus par le code de l'éducation et le code de la recherche ou par les statuts des établissements.

CONSIGNES À RESPECTER POUR LA CONSTITUTION DE VOTRE DOSSIER DE CANDIDATURE

Pièces à fournir obligatoirement, à l'exclusion de toute autre pièce (arrêtés du 13 février 2015)

- déclaration de candidature datée et signée, imprimée depuis GALAXIE
- pièce d'identité recto/verso avec photographie
- une pièce attestant de la possession de l'un des titres mentionnés au 1° du 1 de l'art 26 du décret n° 84-431 du 6 juin 1984
- rapport de soutenance du diplôme produit, le cas échéant
- curriculum vitae donnant une présentation analytique des travaux, ouvrages, articles, réalisations et activités en mentionnant les travaux qui seront adressés en cas de convocation à l'audition

Pièces complémentaires dans le cas d'une candidature au titre :

de la mutation : attestation de l'établissement d'origine permettant d'établir la qualité de professeur des universités ou maître de conférences, et l'exercice de fonctions en position d'activité depuis trois ans au moins à la date de clôture des candidatures ou l'accord du chef d'établissement prévu à l'article 51 du décret n° 84-431 du 6 juin 1984 susvisé dans le cas où cette condition de durée des fonctions n'est pas remplie

du détachement : attestation délivrée par l'administration, l'organisme ou l'établissement public dont relève le candidat permettant d'établir son appartenance à l'une des catégories visées à l'art 40-2 ou à l'art 58-1 du décret n° 84-431 du 6 juin 1984 et sa qualité de titulaire dans son corps ou cadre d'emploi d'origine depuis trois ans au moins à la date de clôture du dépôt des inscriptions

du recrutement étranger : *enseignant-chercheur exerçant une fonction d'un niveau équivalent à celui de l'emploi à pourvoir, dans un Etat autre que la France, et dispensé de l'inscription sur la liste de qualification* : attestation récente délivrée par l'employeur actuel mentionnant le corps d'appartenance, la durée et le niveau des fonctions exercées

Si rapprochement de conjoint : attestation de la résidence professionnelle et de l'activité professionnelle principale du conjoint, du pacsé ou du concubin ; pour les professions libérales, attestation d'inscription auprès de l'URSSAF ou justification d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés ou au répertoire des métiers, avec :

- si vous êtes mariés : une copie du livret de famille - si vous êtes pacsés : une attestation du tribunal d'instance établissant l'engagement dans les liens d'un pacte civil de solidarité, accompagné, le cas échéant, de l'acte de naissance du ou des enfants ou du certificat de grossesse
- si vous êtes concubins : une photocopie de l'acte de naissance du ou des enfants ou des pages du livret de famille de parents naturels permettant d'établir la filiation, ou du certificat de grossesse et de l'acte de reconnaissance anticipée de l'enfant par les deux parents.

Si Bénéficiaire de l'Obligation d'Emploi (BOE) : document justifiant de votre qualité de BOE en cours de validité au moment de la demande et de la date d'effet de la mutation.

☞ Les documents administratifs en langue étrangère doivent être traduits en français

L'université de Bordeaux Montaigne ne possède pas d'application de dématérialisation des dossiers.

Le dossier devra être transmis, par voie postale, en 3 exemplaires ; un dossier pour le président, un dossier pour le rapporteur 1 dans une enveloppe A4, un dossier pour le rapporteur 2 dans une enveloppe A4 ; Le tout dans une grande enveloppe (merci de ne pas plier les dossiers) à l'adresse suivante :

UNIVERSITE BORDEAUX MONTAIGNE
DRH – Pôle enseignants
Porte ADM012 - Marie Barbosa
Domaine universitaire
33607 PESSAC CEDEX

☞ Au dos de l'enveloppe de votre envoi, merci de noter : votre nom, adresse et intitulé exact de l'emploi

☞ Une enveloppe affranchie au tarif en vigueur et libellée à votre nom et adresse est demandée pour l'envoi de l'accusé de réception de votre dossier.

Date limite de l'envoi des dossiers (cachet de la poste faisant foi) : le 29 mars 2018 minuit